

Ouverte depuis le 15 juin 2011, l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de création de l'installation ITER est prolongée jusqu'au 4 août 2011. Le dossier est consultable dans douze mairies :

JOUQUES, GRÉOUX-LES-BAINS, CORBIÈRES, BEAUMONT-DE-PERTUIS, SAINT-JULIEN-LE MONTAGNIER, SAINTE-TULLE, VINON-SUR-VERDON, GINASSERVIS, RIAN, SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, MIRABEAU, MANOSQUE.

Enquête publique ITER

Autorisation de création de l'installation nucléaire de base

Prolongation jusqu'au 4 août 2011

*Dates et heures de permanences
des membres de la commission
d'enquête :*

Vendredi 22 juillet 2011 :

SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	de 14 h à 17 h
MANOSQUE	de 14 h à 17 h
SAINTE-TULLE	de 14 h à 17 h

Mardi 26 juillet 2011 :

SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	de 9 h à 12 h
BEAUMONT-DE-PERTUIS	de 9 h à 12 h
RIANS	de 13 h 30 à 16 h 15

Jeudi 4 août 2011 :

SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
BEAUMONT-DE-PERTUIS	de 9 h à 12 h
RIANS	de 13 h 30 à 16 h 15

